

Série sur le logement selon les données du Recensement de 2006 : Numéro 17 – Conditions de logement des ménages avec enfants

INTRODUCTION

La SCHL a la responsabilité de surveiller les conditions de logement et de fournir de l'information afin d'éclairer et de faciliter la prise de décisions, ainsi que la planification et l'élaboration de politiques par le secteur de l'habitation, les paliers de gouvernement et les organismes sans but lucratif.

Le logement où grandissent les enfants du Canada joue un rôle clé dans leur développement normal. Le présent *Point en recherche* traite des conditions de logement des ménages avec enfants (voir la définition dans l'encadré) en se fondant sur des données personnalisées du Recensement du Canada de 2006. Les données qui y sont présentées portent sur 3,6 millions de ménages familiaux ayant au moins un enfant de moins de 18 ans, c'est-à-dire sur plus de 6 millions d'enfants de moins de 18 ans.

DÉFINITIONS ET MÉNAGES VISÉS

L'univers des ménages pris en considération dans l'évaluation des besoins impérieux en matière de logement comprend seulement les ménages privés non agricoles, non membres d'une bande et vivant hors réserve, qui ont un revenu positif et dont le rapport frais de logement-revenu (RFLR) est inférieur à 100 %. Dans le cas des ménages agricoles, il n'est pas possible de distinguer les frais de logement des frais liés aux autres bâtiments de la ferme. Par ailleurs, les frais de logement ne sont pas recueillis pour les ménages (vivant dans les réserves ou hors réserve) qui voient ces frais pris en charge par leur bande. Aux fins de la mesure de l'abordabilité, la SCHL estime qu'il n'est pas possible d'interpréter un RFLR de 100 % ou plus, ni le RFLR des ménages dont le revenu est nul ou négatif.

Ménage avec enfants

Dans le présent document, les **ménages avec enfants** comprennent tous les ménages familiaux ayant au moins un enfant de moins de 18 ans.

Tel qu'il est défini dans le *Dictionnaire du Recensement de 2006*, le terme « enfants » englobe « tous les fils et filles apparentés par le sang, par alliance ou par adoption (peu importe leur âge) qui vivent dans le même logement que leur(s) parent(s), ainsi que les petits-enfants dans les ménages dans lesquels il n'y a pas de parents ». Les enfants peuvent avoir n'importe quel âge, mais le présent document porte uniquement sur les ménages comptant des enfants de moins de 18 ans.

Ménage familial

Ménage formé d'au moins un enfant vivant avec ses parents. Un ménage familial comprend un couple marié (avec ou sans enfants des deux conjoints ou de l'un d'eux), un couple vivant en union libre (avec ou sans enfants des deux partenaires ou de l'un d'eux) ou un parent seul (peu importe son état matrimonial) demeurant avec au moins un enfant dans le même logement. Un couple peut-être formé de personnes de sexe opposé ou de même sexe. La plupart des couples et des familles monoparentales forment des ménages unifamiliaux, mais quelques-uns vivent dans des ménages multifamiliaux.

Logement acceptable et besoins impérieux en matière de logement

On considère qu'un **logement** est **acceptable** s'il est de qualité convenable, de taille convenable et de prix abordable.

- Un logement est de **qualité convenable** si, de l'avis de ses occupants, il ne nécessite pas de réparations majeures.
- Un logement est de **taille convenable** si le nombre de chambres suffit, compte tenu de la taille et de la composition du ménage, au sens des définitions figurant dans la Norme nationale d'occupation (NNO). Selon cette norme, « suffisamment de chambres » signifie une chambre pour chaque membre des catégories d'occupants suivantes : couple d'adultes; personne seule de 18 ans ou plus faisant partie du ménage; deux enfants de même sexe âgés de moins de 18 ans; fille ou garçon additionnel dans la famille, sauf s'il y a deux enfants de sexe opposé âgés de moins de cinq ans, qui peuvent partager la même chambre. Un ménage composé d'une personne seule peut occuper un studio (c'est-à-dire un logement sans chambre distincte).
- Un logement est **abordable** s'il coûte moins de 30 % du revenu du ménage avant impôt. Les frais de logement comprennent, pour les locataires, le loyer et les coûts de l'électricité, des combustibles, de l'approvisionnement en eau et des autres services municipaux et, pour les propriétaires, les paiements hypothécaires (principal et intérêt), les impôts fonciers, les charges de copropriété le cas échéant, ainsi que les coûts de l'électricité, des combustibles, de l'approvisionnement en eau et des autres services municipaux.

On dit d'un ménage qu'il éprouve des **besoins impérieux en matière de logement** si son habitation n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille ou abordabilité) et si 30 % de son revenu total avant impôt serait insuffisant pour payer le loyer médian des logements acceptables (répondant aux trois normes) situés dans sa localité.

RÉSULTATS

La proportion de ménages avec enfants est en baisse au Canada

En 2001, les ménages familiaux ayant au moins un enfant de moins de 18 ans représentaient 33 % de l'ensemble des ménages (voir le tableau 1). En 2006, cette proportion n'était plus que de 31 %, mais le nombre de ménages familiaux atteignait 3,64 millions, alors qu'il s'établissait à 3,56 millions en 2001. La plus faible proportion de ménages avec enfants est due à la baisse relative du nombre de couples ayant des enfants de moins de 18 ans (de 26 % à 24 %), la proportion

de familles monoparentales et de ménages multifamiliaux avec enfants de moins de 18 ans étant par ailleurs relativement inchangée (6 % et 1 % respectivement).

Tableau 1 Répartition des ménages, Canada, 2001 et 2006

	2001		2006	
	(N ^{bre})	(%)	(N ^{bre})	(%)
Tous les ménages	10 805 615	100,0	11 766 140	100,0
Ménages familiaux ayant au moins un enfant de moins de 18 ans	3 564 230	33,0	3 640 680	30,9
Couples	2 760 070	25,5	2 773 255	23,6
Familles monoparentales	652 980	6,0	699 910	5,9
Ménages multifamiliaux	151 180	1,4	167 515	1,4
Tous les autres ménages	7 241 385	67,0	8 125 465	69,1

Source : SCHL (indicateurs et données sur le logement fondés sur les résultats du recensement)

Les ménages avec enfants sont relativement plus répandus chez les Autochtones

En 2006, les ménages familiaux avec enfants constituaient 44 % des ménages autochtones, mais seulement 30 % des ménages non autochtones (voir la figure 1). Les couples

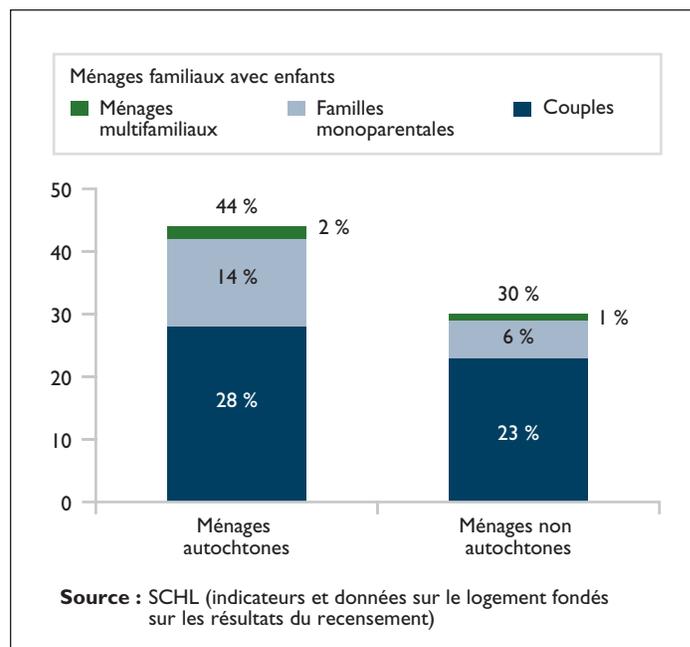


Figure 1 Ménages familiaux ayant au moins un enfant de moins de 18 ans, en pourcentage des ménages, selon l'appartenance à la population autochtone, Canada, 2006

avec enfants, les familles monoparentales et les ménages multifamiliaux avec enfants représentaient respectivement 28 %, 14 % et 2 % des ménages autochtones.

La majorité des ménages familiaux avec enfants vivent dans des maisons individuelles

En 2006, 71 % des couples avec enfants de moins de 18 ans habitaient des maisons individuelles (voir la figure 2). Par ailleurs, 12 % d'entre eux vivaient en appartement, 16 % occupaient un autre type de logement multiple¹ et 1 % demeuraient dans une habitation mobile².

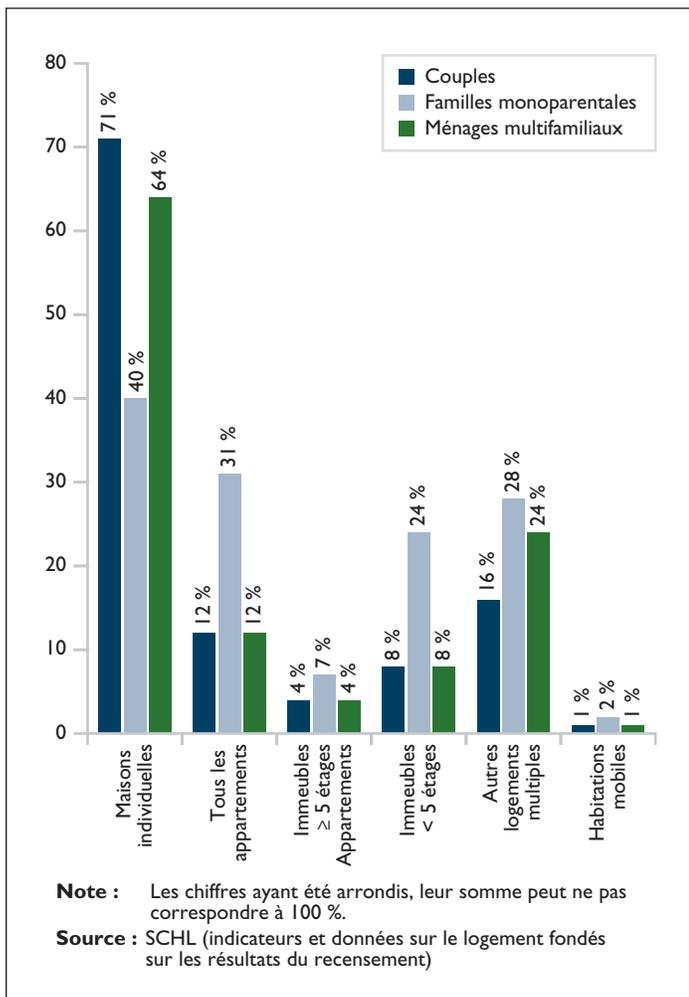


Figure 2 Pourcentage des ménages familiaux ayant au moins un enfant de moins de 18 ans, selon le type de logement et le genre de ménage, Canada, 2006

En 2006, les familles monoparentales comptant au moins un enfant de moins de 18 ans étaient proportionnellement bien plus nombreuses à vivre en appartement (31 %) que les familles biparentales. Environ 40 % de ces familles monoparentales occupaient une maison individuelle, 28 %, un autre type de logement multiple et 2 %, une habitation mobile.

Les familles biparentales avec enfants sont habituellement propriétaires

En 2006, environ 82 % des familles biparentales avec enfants habitaient un logement possédé par un membre du ménage, comparativement à 46 % des familles monoparentales avec enfants (voir la figure 3).

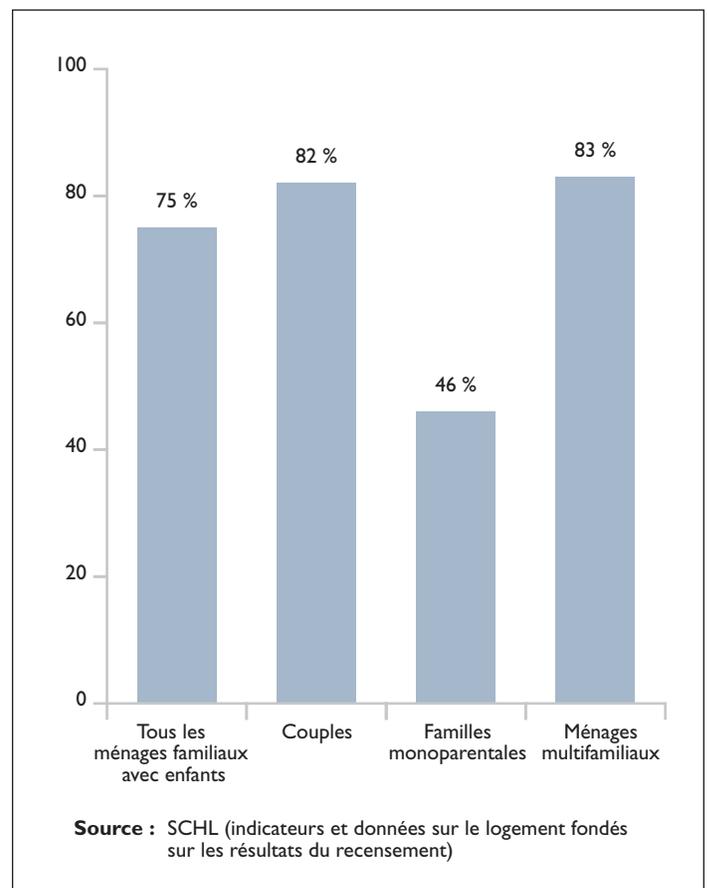


Figure 3 Taux de propriétaires-occupants chez les ménages familiaux ayant au moins un enfant de moins de 18 ans, Canada, 2006

¹ Les autres types de logement multiple comprennent les jumelés, les maisons en rangée, les duplex et les maisons individuelles attenantes.

² Les habitations mobiles comprennent les maisons mobiles et les autres types de logement mobile.

Les ménages familiaux avec enfants consacrent un cinquième de leur revenu au logement

En moyenne, les couples ayant au moins un enfant de moins de 18 ans déboursaient 20 % de leur revenu en frais de logement (voir le tableau 2). Ceux qui étaient propriétaires de leur logement – le genre de ménage familial avec enfants le plus courant – consacraient 19 % de leur revenu au logement, alors que cette proportion atteignait 24 % chez les couples locataires. Les familles monoparentales comptant au moins un enfant de moins de 18 ans devaient dépenser en moyenne 30 % de leur revenu pour se loger, la proportion étant de 28 % si le logement était occupé par son propriétaire et de 33 % si la famille était locataire.

La majorité des ménages familiaux avec enfants vivent dans un logement acceptable

Dans l'ensemble, environ 66 % des ménages familiaux avec enfants habitaient un logement conforme aux normes d'abordabilité, de qualité et de taille. Quelque 34 % d'entre eux vivaient dans des logements non conformes à au moins une norme, alors que la proportion correspondante pour tous les autres ménages était de 29 % (voir le tableau 3).

Environ 92 % des ménages familiaux avec enfants avaient un logement acceptable. Les autres (à peu près 8 %) occupaient un logement nécessitant des réparations majeures (voir le tableau 3). Parmi ces derniers, les familles monoparentales avec enfants couraient le plus grand risque de se retrouver

dans un logement nécessitant d'importantes réparations (c'était le cas de 12 % d'entre elles).

Les ménages familiaux avec enfants étaient proportionnellement plus nombreux à vivre dans des logements surpeuplés puisque 13 % d'entre eux se retrouvaient dans cette situation, contre 3 % de tous les autres ménages (voir le tableau 3). Le surpeuplement était plus fréquent chez les ménages multifamiliaux avec enfants (40 %). Venaient ensuite les familles monoparentales avec enfants (19 %).

Tableau 3 Pourcentage de ménages dont le logement n'est pas conforme aux normes d'occupation, selon la norme, Canada, 2006

	Total - Non conforme à au moins une norme	Non conforme à la norme d'abordabilité	Non conforme à la norme de qualité	Non conforme à la norme de taille
Tous les ménages	30,5	21,4	7,1	6,0
Ménages familiaux ayant au moins un enfant de moins de 18 ans	34,5	20,5	7,9	12,8
Couples	28,0	16,1	6,8	9,6
Familles monoparentales	56,1	39,5	12,4	18,9
Ménages multifamiliaux	51,2	14,0	7,2	39,7
Tous les autres ménages	28,7	21,8	6,8	2,9

Source : SCHL (indicateurs et données sur le logement fondés sur les résultats du recensement)

Tableau 2 Revenu moyen, frais de logement et rapport frais de logement-revenu (RFLR), selon le mode d'occupation, Canada, 2006

	Total			Propriétaires			Locataires		
	Revenu annuel moyen	Frais de logement mensuels moyens	RFLR moyen	Revenu annuel moyen	Frais de logement mensuels moyens	RFLR moyen	Revenu annuel moyen	Frais de logement mensuels moyens	RFLR moyen
	(\$)	(\$)	(%)	(\$)	(\$)	(%)	(\$)	(\$)	(%)
Tous les ménages	72 391	905	21,8	85 857	983	18,7	41 943	725	28,9
Ménages familiaux ayant au moins un enfant de moins de 18 ans	88 041	1 165	22,1	101 685	1 283	20,3	46 531	802	27,6
Couples	97 831	1 229	20,2	107 028	1 307	19,4	55 410	864	24,3
Familles monoparentales	44 860	876	30,2	59 120	1 069	27,7	32 682	710	32,5
Ménages multifamiliaux	106 392	1 309	18,4	112 843	1 379	18,1	75 550	965	19,7
Tous les autres ménages	65 379	788	21,7	77 852	831	17,9	40 417	700	29,3

Source : SCHL (indicateurs et données sur le logement fondés sur les résultats du recensement)

Pour ce qui est de la taille du logement, 9 % des ménages familiaux avec enfants avaient besoin d'une chambre de plus, 3 % auraient dû en avoir deux de plus et 1 % occupaient un logement où il manquait trois chambres ou plus (voir la figure 4). Les ménages multifamiliaux ayant au moins un enfant de moins de 18 ans présentaient les taux les plus élevés puisque 23 % d'entre eux vivaient dans un logement qui aurait dû compter une chambre de plus, 10 %, dans un logement qui aurait dû en avoir deux de plus et 7 %, dans un logement où il manquait trois chambres ou plus. Les proportions correspondantes pour les familles monoparentales avec enfants s'établissaient à 15 %, 3 % et 1 % respectivement.

Environ 79 % des ménages familiaux avec enfants vivaient dans un logement abordable, pour lequel le ménage consacrait moins de 30 % de son revenu avant impôt. Approximativement 14 % dépensaient entre 30 % et 49 % de leur revenu avant impôt en frais de logement et 6 % versaient 50 % ou plus (voir la figure 5).

Les familles monoparentales avec enfants étaient celles qui risquaient le plus d'occuper un logement non conforme à la norme d'abordabilité puisque 26 % d'entre elles devaient déboursier entre 30 % et 49 % de leur revenu avant impôt pour se loger, et 14 % devaient verser 50 % ou plus.

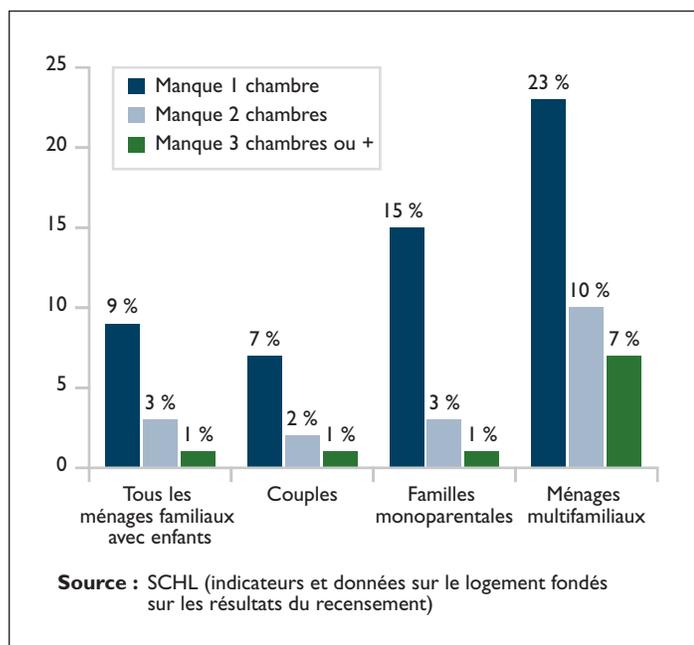


Figure 4 Ménages familiaux ayant au moins un enfant de moins de 18 ans et occupant un logement non conforme à la norme de taille en raison d'un manque de chambres, Canada, 2006

La plupart des ménages familiaux avec enfants vivent dans un logement acceptable en 2006 ou ont les moyens d'en obtenir un

Comme il est dit plus haut, environ 2,4 millions de ménages familiaux, soit 66 % d'entre eux, vivaient dans un logement acceptable. Sur les 1,3 million de ménages avec enfants (34 %) habitant un logement non conforme aux normes, 764 900 (ou 21 % de tous les ménages familiaux avec enfants) avaient un revenu suffisant pour se loger localement dans un autre logement conforme aux normes d'occupation (voir le tableau 4).

En 2006, 13 % des ménages familiaux avec enfants ont des besoins impérieux en matière de logement

En 2006, on comptait 3,6 millions de ménages familiaux avec au moins un enfant de moins de 18 ans. De ce nombre, 490 000, ou 13 %, éprouvaient des besoins impérieux en matière de logement puisqu'ils vivaient dans un logement inacceptable et n'avaient pas les moyens d'en avoir un conforme aux normes (voir le tableau 4 et la figure 6).

Les ménages locataires avec enfants étaient proportionnellement beaucoup plus nombreux à être

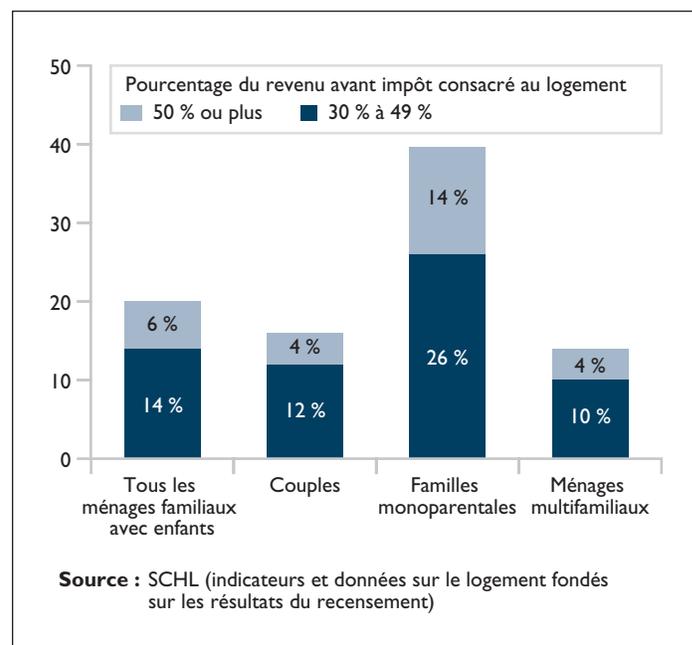


Figure 5 Pourcentage du revenu avant impôt consacré au logement, ménages ayant au moins un enfant de moins de 18 ans et occupant un logement non conforme à la norme d'abordabilité, Canada, 2006

Tableau 4 Conditions de logement et besoins impérieux en matière de logement, selon le genre de ménage, Canada, 2006

	Tous les ménage		Ménages occupant un logement acceptable		Ménages dont le logement est non conforme à au moins une norme			
					Capables d'obtenir un logement acceptable		Incapables d'obtenir un logement acceptable	
			(N ^{bre})	(%)	(N ^{bre})	(%)	N'ayant pas de besoins impérieux en matière de logement	
	(N ^{bre})	(%)	(N ^{bre})	(%)	(N ^{bre})	(%)	(N ^{bre})	(%)
Tous les ménages	11 766 140	100	8 177 025	69,5	2 094 725	17,8	1 494 395	12,7
Ménages familiaux ayant au moins un enfant de moins de 18 ans	3 640 680	100	2 385 850	65,5	764 895	21,0	489 940	13,5
Couples	2 773 255	100	1 996 440	72,0	547 015	19,7	229 805	8,3
Familles monoparentales	699 910	100	307 605	43,9	148 210	21,2	244 095	34,9
Ménages multifamiliaux	167 515	100	81 805	48,8	69 670	41,6	16 035	9,6
Tous les autres ménages	8 125 465	100	5 791 170	71,3	1 329 830	16,4	1 004 455	12,4

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.
Source : SCHL (indicateurs et données sur le logement fondés sur les résultats du recensement)

aux prises avec des besoins impérieux en matière de logement puisque 35 % d'entre eux étaient dans cette situation, contre seulement 7 % des ménages propriétaires. Les familles monoparentales étaient plus susceptibles que les autres ménages d'avoir de tels besoins, puisque c'était le cas de 48 % d'entre elles.

Les couples avec enfants qui présentaient des besoins impérieux en matière de logement devaient dépenser en moyenne 48 % de leur revenu pour se loger (voir le tableau 5). La proportion était de 53 % si le couple était propriétaire, et de 43 % s'il était locataire. Les familles monoparentales avec enfants dans la même situation consacraient en moyenne 46 % de leur revenu au logement. Celles qui étaient propriétaires devaient déboursier 51 % de leur revenu en frais de logement et celles qui étaient locataires, 45 %.

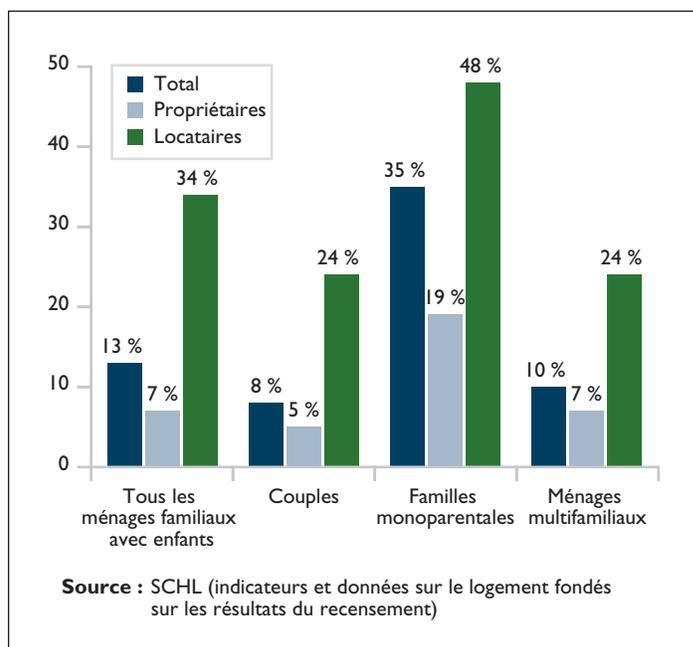


Figure 6 Pourcentage de ménages familiaux ayant au moins un enfant de moins de 18 ans et des besoins impérieux en matière de logement, selon le genre de ménage, Canada, 2006

Tableau 5 Revenu moyen, frais de logement et RFLR, ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement, selon le mode d'occupation, Canada, 2006

	Total			Propriétaires			Locataires		
	Revenu annuel moyen	Frais de logement mensuels moyens	RFLR moyen	Revenu annuel moyen	Frais de logement mensuels moyens	RFLR moyen	Revenu annuel moyen	Frais de logement mensuels moyens	RFLR moyen
	(\$)	(\$)	(%)	(\$)	(\$)	(%)	(\$)	(\$)	(%)
Tous les ménages	19 968	756	48,7	22 789	909	49,7	18 496	675	48,2
Ménages familiaux ayant au moins un enfant de moins de 18 ans	26 148	947	46,7	30 075	1 232	51,7	23 881	782	43,7
Couples	29 027	1 076	47,5	31 369	1 316	52,9	26 913	858	42,6
Familles monoparentales	22 674	812	46,3	26 573	1 067	50,8	21 366	726	44,8
Ménages multifamiliaux	37 777	1 153	39,7	38 244	1 346	44,5	37 179	898	33,3
Tous les autres ménages	16 954	663	49,7	18 869	736	48,6	16 004	626	50,2

Source : SCHL (indicateurs et données sur le logement fondés sur les résultats du recensement)

CONCLUSION

La plupart des ménages ayant au moins un enfant de moins de 18 ans habitaient une maison individuelle qu'ils avaient achetée. La majorité de ces ménages vivaient dans un logement abordable, suffisamment grand et de qualité convenable, ou avaient un revenu suffisant pour en acquérir un. Toutefois, environ 13 % des ménages avec enfants éprouvaient des besoins impérieux en matière de logement en 2006, et 48 % des familles monoparentales locataires se retrouvaient dans cette situation, soit la plus forte proportion parmi les ménages avec enfants.

REMERCIEMENTS

La SCHL contribue au financement de la collecte de données sur le logement pour le Recensement du Canada et les enquêtes de Statistique Canada. L'information de Statistique Canada est utilisée avec la permission de l'organisme. Il est interdit aux utilisateurs de reproduire les données et de les rediffuser, telles quelles ou modifiées, à des fins commerciales sans le consentement exprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et, le cas échéant, de Statistique Canada. On peut se renseigner sur les données de Statistique Canada en s'adressant aux bureaux régionaux de l'organisme, en se rendant au www.statcan.gc.ca, ou en composant le 1-800-263-1136. Pour obtenir davantage d'information au sujet des données sur le logement de la SCHL fondées sur les résultats des recensements, veuillez vous référer au Logement au Canada en ligne sur le site Web de la Société, www.schl.ca. Pour toute question concernant le présent document, pour formuler des observations à son égard ou pour suggérer des sujets de recherche, veuillez communiquer avec nous par courriel, à l'adresse HiCO-LaCel@schl.ca, ou par la poste, à l'adresse suivante :

Division des politiques et de la recherche,
Société canadienne d'hypothèques et de logement,
700, chemin de Montréal,
Ottawa (Ontario) K1A 0P7.

Gestionnaire de projet de la SCHL : Jeremiah Prentice

Recherche sur le logement à la SCHL

Aux termes de la partie IX de la *Loi nationale sur l'habitation*, le gouvernement du Canada verse des fonds à la SCHL afin de lui permettre de faire de la recherche sur les aspects socio-économiques et techniques du logement et des domaines connexes, et d'en publier et d'en diffuser les résultats. Le présent Point en recherche fait partie d'une série visant à vous informer sur la nature et la portée du programme de recherche de la SCHL.

Pour trouver d'autres *Point en recherche* et un large éventail de produits d'information, visitez notre site Web à

www.schl.ca

ou communiquez avec la

Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7

Téléphone : 1-800-668-2642

Télécopieur : 1-800-245-9274



67796

Bien que ce produit d'information se fonde sur les connaissances actuelles des experts en habitation, il n'a pour but que d'offrir des renseignements d'ordre général. Les lecteurs assument la responsabilité des mesures ou décisions prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent ouvrage. Il revient aux lecteurs de consulter les ressources documentaires pertinentes et les spécialistes du domaine concerné afin de déterminer si, dans leur cas, les renseignements, les matériaux et les techniques sont sécuritaires et conviennent à leurs besoins. La Société canadienne d'hypothèques et de logement se dégage de toute responsabilité relativement aux conséquences résultant de l'utilisation des renseignements, des matériaux et des techniques contenus dans le présent ouvrage.